

# ARRETE DAJI/2023/SIGNATURE/CP/13 portant délégation de signature à :

Monsieur Pascal RATHELOT Président de la commission pédagogique de l'UFR Pharmacie

## Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le code de l'Education et notamment les articles D613-38 à D613-50,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

**Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université d'Aix-Marseille du 6 janvier 2020 portant élection de Monsieur Eric BERTON à la Présidence d'Aix-Marseille Université,

Considérant la composition en vigueur de la commission pédagogique de l'UFR Pharmacie fixée par arrêté du Président d'Aix-Marseille Université,

## ARRÊTE:

#### Article 1:

Délégation de signature est consentie à **Monsieur Pascal RATHELOT (Pr)**, Président de la Commission Pédagogique de l'UFR Pharmacie à effet de signer, au nom et pour le compte du Président de l'université, toute décision et notification de décision relative à la validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de diplômes de cette composante.

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Pascal RATHELOT**, **Madame Alexandrine BERTAUD (MCF)**, Présidente suppléante de la commission pédagogique, reçoit délégation de signature pour les actes mentionnés au présent article.

Cette signature ne pourra en aucun cas être subdéléguée.

## Article 2:

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la date de sa signature par le Président de l'université, autorité délégante. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que les fonctions du délégant ou du délégataire.

## Article 3:

Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché de manière permanente dans les locaux de l'UFR Pharmacie en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et des usagers et dans les Services centraux à la diligence de la Directrice Générale des Services.

# Article 4:

La Directrice générale des services et le Directeur de l'UFR Pharmacie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

MAKNELLIK

MARSELLA

Fait à Marseille, le 12 mai 2023

Vu et pris connaissance

Le délégant

La délégataire

-----

**Monsieur Pascal RATHELOT** 

Eric BERTON '4MV' Président d'Aix-Marseille Université

**Madame Alexandrine BERTAUD**